

# Surexposition d'une opératrice d'une entreprise de radiographie industrielle à Colomiers (31)

Site ASN - 18/08/2015 10:00 Communiqué de presse

Le 31 juillet 2015, une opératrice de l'agence de Colomiers de la société Apave Sudeurope a été accidentellement exposée au rayonnement émis par un générateur électrique de rayons X utilisé à des fins de radiographie industrielle dans la casemate de l'agence.

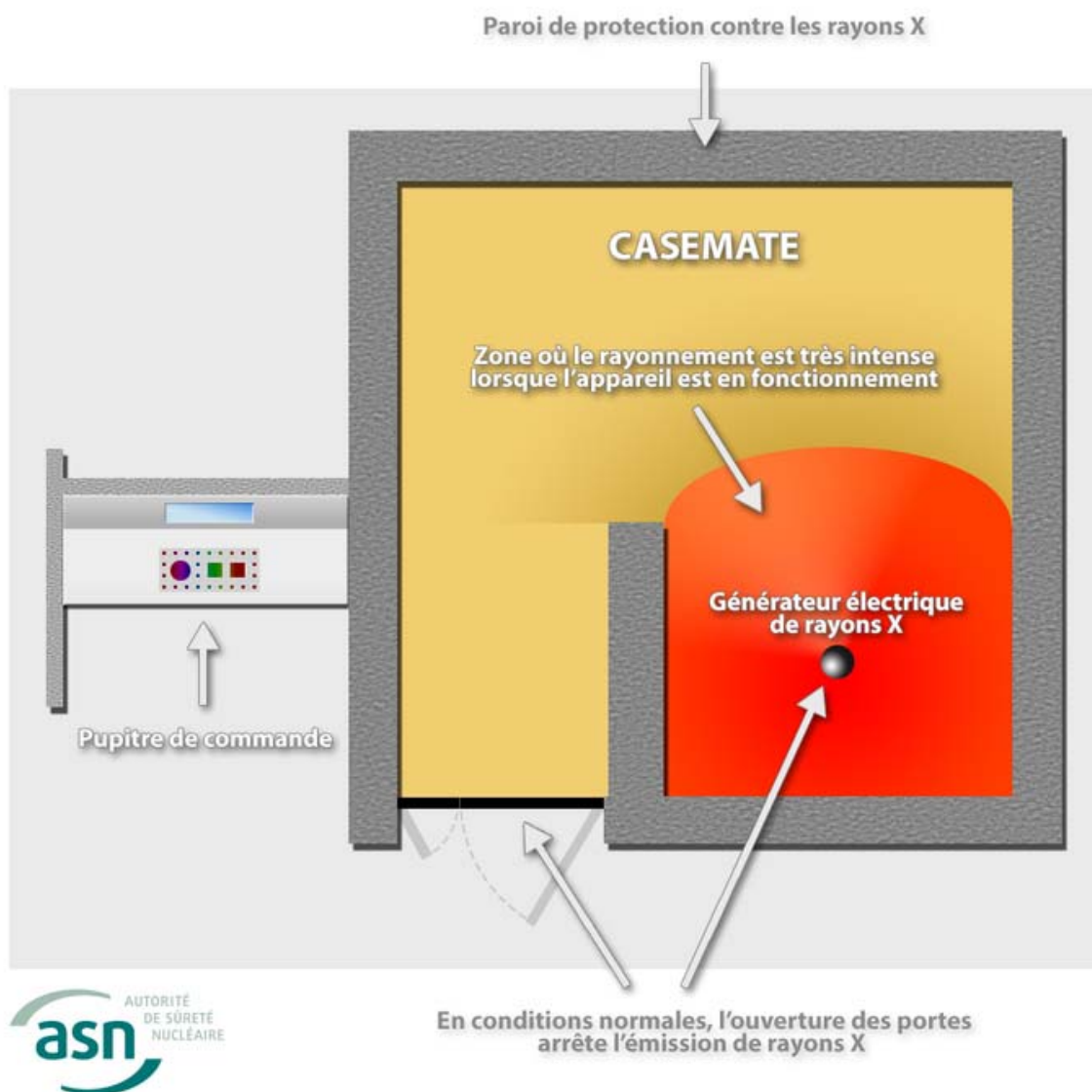


Schéma de la casemate

L'opératrice est entrée dans la casemate sans savoir que l'appareil émettait des rayonnements ionisants. Elle a été directement exposée au faisceau du tube radiogène pendant plusieurs minutes. Dès la détection de cette anomalie, la société Apave Sudeurope a suspendu l'utilisation de l'installation et a demandé le développement en urgence du dosimètre passif de l'opératrice. Elle a déclaré cet événement à l'ASN le 4 août 2015.

Le 5 août 2015, des inspecteurs de l'ASN et un inspecteur du travail ont mené une inspection sur site en présence du médecin du travail de l'établissement. La société Apave Sudeurope a déclaré aux inspecteurs que le dispositif de sécurité qui interrompt l'émission de rayons X lorsque les portes de la casemate sont ouvertes avait été volontairement désactivé peu avant l'événement, du fait d'une défaillance technique. Cela constitue un écart réglementaire et une défaillance grave de l'organisation de la radioprotection.

Le dosimètre passif de l'opératrice a mesuré une dose efficace de 82 millisieverts, supérieure à la limite annuelle réglementaire de dose efficace. Cette limite est de 20 millisieverts pour une personne susceptible d'être exposée aux rayonnements ionisants dans le cadre de son activité professionnelle. Comme l'exposition de l'opératrice n'a pas été homogène pour tout le corps, certaines parties du corps ont pu recevoir des doses plus élevées. L'ASN a missionné son expert technique, l'IRSN, pour effectuer une reconstitution plus fine des doses reçues.

L'ASN classe **temporairement** cet événement au **niveau 2** de l'échelle des événements radiologiques **INES**, qui comprend 8 niveaux de 0 à 7. Ce classement pourra être réévalué à la hausse en fonction des conclusions de l'analyse en cours et des expertises associées.

## À télécharger

### Lettre de suite d'inspection

- **Dépassement de la limite de dose efficace individuelle annuelle réglementaire d'un travailleur**

*Inspection du 04/08/2015*



**[INSNP-BDX-2015-1328](#)**

*La radiographie industrielle est une méthode de contrôle non destructif par émission de rayons gamma ou X. Elle vise à détecter les éventuels défauts des pièces industrielles et ouvrages, en particulier des cordons de soudure. Cette technique peut être utilisée au sein d'une installation ad hoc appelée casemate. Une casemate offre une meilleure protection biologique et facilite la gestion des risques, sous réserve d'en maîtriser les accès.*